



Éducation

ORGANISATION DU TEMPS DU MERCREDI APRÈS-MIDI

## ÉCOLE PAUL-BERT

# NOUVELLE ORGANISATION A PARTIR DU MERCREDI 9 NOVEMBRE

L'offre de la ville de Couëron sur les temps péri-éducatifs du mercredi, après l'école (qui se termine à 11h45), évolue après les vacances d'automne 2022. A partir du mercredi 9 novembre, cette offre se décline pour vous selon 4 possibilités :

<b>SORTIE A 11h45 :</b>	Vous pouvez récupérer votre enfant à la sortie des classes à 11h45.
<b>PERISCOLAIRE (sans restauration) : de 11h45 à 12h30</b>	Votre enfant a la possibilité de vivre un temps de jeu et de détente sur place en attendant votre venue entre 11h45 et 12h30.
<b>RESTAURATION + PERISCOLAIRE : de 11h45 à 13h30</b>	Votre enfant déjeune sur place et vit un temps de jeu et de détente avec les enfants. Vous pouvez le récupérer entre 12h45 et 13h30.
<b>ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE DYNA'MOMES :</b>  de 11h45 à 18h30 Sortie échelonnée de 17h00 à 18h30	Votre enfant déjeune sur place, prend le car à 13h pour rejoindre le site scolaire Anne-Frank afin d'y vivre des animations diverses et variées.  Vous pouvez le récupérer entre 17h et 18h30 <b>sur le site d'Anne-Frank.</b>

■ ■ pour toute information concernant les modalités d'inscription, de réservation et/ou de facturation, merci de vous connecter sur le portail e-dém@ches ou de contacter le service Relations aux Familles (02.40.38.51.23).